# Encore un « octobre rose » qui donne la rage !

Comment ne pas ressentir encore cette année de la colère pendant « octobre rose », ce mois censé être dédié à la lutte contre le cancer du sein ?

La liste des raisons d'avoir pas envie de mettre un ruban rose et d'être en colère est longue !

Colère contre cette sale maladie tout d'abord qui tue et meurtrit des milliers de femmes chaque année, colère contre toutes les saletés qui l'accompagnent : les séquelles qu'elle laisse, l'appauvrissement et l'éloignement de proches pendant la maladie, les discriminations au travail, et puis le sexisme partout dans la recherche, dans les traitements et dans la prise en charge de la Sécurité Sociale.

Ce cancer comme d'autres se nourrit d'inégalités en tout genre et les alimente en retour.

## Inégalités dans l'accès au dépistage et aux soins

Les études de Santé publique France ou du ministère de la santé s'accumulent et disent la même chose, on n'est pas toutes égales face à la maladie. Cette saleté de maladie comme les politiques publiques d'ailleurs n'aiment pas les plus vulnérables !

Les inégalités sociales et géographiques vont conduire à plus de mortalité pour les femmes pauvres, racisées, handicapées, emprisonnées, vivant dans des déserts médicaux, elles ont plus de risque de n'être pas prises en charge rapidement. Dramatique quand on sait que plus un cancer est constaté de manière précoce, plus les chances de survie sont grandes.

En fonction de votre lieu de résidence (16, 6% taux de participation au dépistage du cancer du sein en Guyane contre 53% en Bretagne par exemple), de votre situation sociale vous n'avez pas les mêmes chances de survie.

Comment accepter encore que des femmes ne soient pas sauvées de cette maladie car elles n'ont pas accès à un centre de dépistage et aux soins ? que fait le gouvernement et son ministère de la santé face à ces inégalités flagrantes ? … !

## Pas de prise en charge financière complète des soins

En 2025, et oui il a fallu attendre si longtemps, la loi n°2025-106 du 5 février 2025 prévoit enfin une prise en charge des soins dits de supports, ces soins qui permettent de soulager un peu la brutalité des traitements du cancer du sein.

Or plus d'an après les décrets d'application ne sont pas sortis et laissent la loi sans effets !

Les femmes touchées par ce cancer continuent donc de s'appauvrir durant les traitements, c'est la double peine !

## Pas de reconnaissance en maladie professionnelle

Une des causes établies du cancer du sein est le travail de nuit, pourtant cette maladie n'est pas inscrite dans le tableau des maladies professionnelles !

Les femmes touchées par ce cancer doivent donc engager une bataille administrative et judiciaire éprouvante pour faire reconnaitre l'origine professionnelle de cette maladie.




Dernièrement une hôtesse de l'air a obtenu après 7 années de bataille du tribunal de Bayonne, le 03/07/2026 la reconnaissance du caractère professionnel de son cancer du sein, avant le tribunal administratif de Marseille le 3 mars 2026 avait reconnu le cancer du sein d'une infirmière dans la fonction publique qui avait cumulé 25 ans de travail de nuit !

Ce sont des victoires encourageantes certes, mais difficile d'être en joie tellement ces deux victoires sont des gouttes d'eau dans cette immensité de femmes privées de cette reconnaissance et donc de la prise en charge adéquate par la Sécurité Sociale.

## Discrimination au travail

Au ministère du travail, de nombreuses femmes sont touchées par ce cancer depuis des années, mais toujours pas de mesures pour organiser le retour au travail de nos collègues ! Rien pour aménager le poste de travail après les Reconnaissances de Qualité de Travailleuse Handicapées et les mi-temps thérapeutiques.

Pire le ministère continue de discriminer en raison de leur état de santé les femmes touchées par cette maladie, ainsi le CIA sera proratisé en fonction de la durée de l'absence !

Comme à d'autres employeurs, on devrait arracher les rubans roses qu'i.elles arborent à leurs vestes !

## Permis laissé aux industriel.les d'empoisonner nos vies

Plus largement comment ne pas être en colère alors que l'incidence des cancers est en hausse en France, qu'ils touchent de plus en plus de jeunes personnes. Les facteurs environnementaux de ces hausses sont indéniables.

Quelle mascarade de voir le gouvernement et ses ministères afficher des rubans roses alors que le gouvernement français ne s'oppose nullement à la reforme européenne sur les produits chimiques (projet du règlement européen de *simplification des exigences et procédures applicables aux produits chimiques* dans le paquet dit « *omnibus* »).

Le volet « Omnibus X » (pesticides) de cette réforme risque de prolonger considérablement la durée d'homologation de ces produits qui tuent par ailleurs des milliards et des milliards d'êtres vivants sur cette planète. Pour certaines substances, les réexamens périodiques de dangerosité seraient supprimés, et donnent donc des autorisations à vie de répandre des poisons et le cancer.

S'agissant du volet « Omnibus VI » (Cosmétiques), la reforme a allongé les délais pour les industriels de retrait du marché les produits contenant des CMR (Cancérogène, Mutagène ou Toxique pour la reproduction). De 18 mois maximum, il passe à 30 mois (et oui on a le droit d'empoissonner ton shampooing et les crèmes avec des CMR et perturbateurs endocriniens, pour les éviter tu as l'appli https://incibeauty.com/). Des mécanismes de dérogation pourront maintenir ces toxiques sur le marché pendant plusieurs années supplémentaires.

## A SUD TAS, plus que des rubans roses, on veut :

- la destruction du capitalisme … et en attendant :

-Des sous pour la recherche
-Des sous pour les hôpitaux,
- Des sous pour l'égal accès au dépistage et aux soins peu importe sa région, ses origines et condition sociale
-Des sous pour la prévention
-L'arrêt des reformes européennes « Omnibus » qui vont permettre de répandre CMR et perturbateurs endocriniens dans nos vies
-L'inscription du cancer du sein dans le tableau des maladies professionnelles
-La parution immédiate des décrets d'application de la loi 2025-106 et enfin la prise en charge financière intégrale des soins liés aux traitements du cancer du sein
-Le maintien intégral de la rémunération des femmes malades et l'arrêt des discriminations salariales
-Des sous et des effectifs pour des aménagements effectifs des collègues revenant au travail après un cancer !

Après satisfaction de ces revendications, ok on voudra bien mettre un ruban rose !

## FACE AUX CANCERS, TOUTES ET TOUS EN COLERE !




Octobre 2026